

## La Maison médicale a été inaugurée



La Maison médicale a été inaugurée

Samedi 11 décembre, le matin, la Maison médicale du plateau a été inaugurée par le maire Christophe Rande, en présence de Laurence Lecoustre, sous-préfète de Condom ; de nombreux maires des villages de l'ancien canton de Cazaubon, et membres de la Communauté de communes du Grand Armagnac ; d'Isabelle Tintané, conseillère départementale et maire de Cazaubon ; de Marie-Claude Mauras, vice-présidente à la CCGA et maire de Panjas ; de Marie-Ange Passarieu, directrice du Seta, des professionnels médicaux et des entrepreneurs et artisans qui ont réalisé le chantier.

Les estangoises et estangois venus nombreux assister à cette inauguration, ont témoigné de l'intérêt et de l'importance qu'ils attachent à cette réalisation si nécessaire en milieu rural.

Après avoir coupé le ruban tricolore, Christophe Rande, lors de son discours, a rappelé que le projet de cette Maison médicale avait été présenté lors des dernières élections municipales et que la population l'a soutenu et choisi. Il a précisé :

« Depuis la délibération en date du 17 septembre 2020, lors du conseil municipal et pour un coût estimé à 419 241 euros HT, nous avons demandé la DETR auprès de l'Etat que nous avons obtenue au mois de novembre 2020 pour une somme de 209 620 euros soit 50% de la réalisation de cette Maison médicale. Dès janvier 2021, nous avons procédé à l'appel à candidature pour les entreprises. Dix entreprises ont été retenues pour réaliser les 10 lots. Le marché a été conclu à hauteur de 376 011 euros HT, et il a commencé au mois d'avril 2021. »

Le maire a prolongé son discours en rappelant que le chantier avait 75 jours de retard suite à la Covid, au défaut d'approvisionnement de certains matériaux, ainsi qu'au mauvais temps de cet automne.

D'autres subventions ont été accordées, notamment celle du fonds européen LEADER, pour un montant de 57 877 euros, et celle des services du Département pour un montant de 41 000 euros :

« À ce jour, nous avons reçu la somme de 308 492 euros de subventions, soit 73, 58% du total. »

Après avoir remercié les différents services de l'Etat et les autres financeurs, le maire a remercié les entreprises puis il a précisé :

« C'est pour le début de l'année 2022 que la Maison médicale accueillera pour une année de gratuité les différents professionnels de soins, notamment un kiné, les infirmiers, l'ostéopathe, le médecin. Ce dernier sera pour le moment présent un jour par semaine. »

Laurence Lecoustre a tout d'abord exprimé son plaisir d'être à Estang pour cette inauguration, puis elle a félicité la municipalité pour son initiative :

« Ici, c'est un beau projet que vous avez réalisé...La ruralité a un avenir si elle innove. C'est ce qui se passe ici avec cette Maison médicale... »

Un vaste parking permettra à la patientèle de stationner facilement devant ces locaux très fonctionnels de 250 m2.

Sous le chapiteau acquis grâce au budget participatif du Département du Gers, la municipalité avait installé des photos de l'évolution du chantier, avec les grandes étapes et les dates, ainsi que les cartes du projet du centre départemental de santé (dites 32), et la liste des professionnels de santé permanents et occasionnels, et leurs contacts.